

A. C NETT

SARL au capital de 7 970 euros,
immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 423 554 716,
dont le siège social est situé 4 RUE DE LA GRAVETTE 31150 GRATENTOUR

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le seize février,
À quatorze heures.

Au siège social, 4 RUE DE LA GRAVETTE 31150 GRATENTOUR.

Les associés de la société A. C NETT, SARL au capital de 7 970 euros, divisé en 797 parts sociales de 10 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation des Co-gérants.

Il a été établi une feuille de présence émargée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur Louis-Philippe COMBIER, propriétaire de 398 parts sociales;
- Monsieur Alexandre COMBIER, propriétaire de 1 part sociale;
- La société SCI CHAPITHO, représentée par Monsieur Louis-Philippe COMBIER, propriétaire de 398 parts sociales.

Seuls associés et représentant ainsi la totalité des 797 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-Philippe COMBIER.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 août 2025;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2025 et quitus à la gérance ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Co-gérants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 14 717,00 euros et qui correspondent à d'autres charges non déductibles.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 231 436,51 euros.

L'Assemblée générale prend acte en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 277 466,77 euros.

L'Assemblée générale décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 109 000,00 euros, soit 136,76 euros pour chacune des 797 parts sociales composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 109 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

La somme sera répartie entre les associés de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Louis-Philippe COMBIER	398	54 431,62 €	Prélèvement forfaitaire unique
Monsieur Alexandre COMBIER	1	136,76 €	Prélèvement forfaitaire unique
SCI CHAPITHO	398	54 431,62 €	Impôt sur les sociétés
TOTAL	797	109 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 54 568,38 €, soit 50,06 % des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de chaque associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En outre, il est rappelé en application de l'article L131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, que les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis indépendamment du régime d'imposition choisi :

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 122 436,51 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

À l'issue de cette affectation de résultat, le compte « autres réserves » présentera un solde créditeur de 399 903,28 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 109 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 136,76 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 109 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 136,76 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 62,74 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L223-19 du Code de commerce, l'Assemblée générale approuve successivement chacune des conventions qui ont été poursuivies au cours de l'exercice écoulé et qui ont fait l'objet d'un rapport spécial des Co-gérants, à savoir :

(Le gérant ou l'associé intéressé ne prend pas part au vote de la convention le concernant et ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité y attaché, en application de l'article L223-19 du Code de commerce).

Conventions poursuivies

1. C/C COMBIER LP

Solde au 31 août 2025 : 8 572,38 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Louis-Philippe COMBIER.

Cette convention porte ainsi sur 49,94 % des droits de vote.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité des voix pouvant s'exprimer.

2. C/C CHAPITHO

Solde au 31 août 2025 : 77 735,81 euros.

Compte rémunéré à hauteur de 3 596,73 euros.

Une seule associée est concernée par cette convention, à savoir : Société SCI CHAPITHO, représentée par Monsieur Louis-Philippe COMBIER.

Cette convention porte ainsi sur 49,94 % des droits de vote.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité des voix pouvant s'exprimer.

3. C/C COMBIER A

Solde au 31 août 2025 : 95,76 euros.

Compte non rémunéré.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Alexandre COMBIER.

Cette convention porte ainsi sur 0,13 % des droits de vote.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité des voix pouvant s'exprimer.

4. Contrat de bail commercial « LOCATIONS IMMOB. COMALEX »

Montant du loyer annuel comptabilisé en charges au titre de cette convention au 31 août 2025 : 50 000,00 euros.

Cette convention a été conclue avec la société SCI COMALEX, représentée par Monsieur Alexandre COMBIER, à effet du 1^{er} juillet 2016, pour une durée de 9 années.

Un seul associé est concerné par cette convention, à savoir : Monsieur Alexandre COMBIER.

Cette convention porte ainsi sur 0,13 % des droits de vote.

Cette convention, mise aux voix, est ratifiée à l'unanimité des voix pouvant s'exprimer.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ratifie les rémunérations allouées aux Co-gérants au cours de l'exercice écoulé ainsi que la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur ces rémunérations, et qui sont détaillées comme suit :

1. Monsieur Alexandre COMBIER

Montant de la rémunération brute annuelle versée pour son mandat de Gérant : 120 000,00 euros

Total des cotisations obligatoires prises en charge par la société : 46 991,00 euros

Total des cotisations facultatives prises en charge par la société : 1 230,31 euros

Avantages en nature octroyés sur l'exercice :

Véhicule : 11 266,00 euros

Logement : 1 048,00 euros

Il est rappelé en tant que de besoin, que les cotisations sociales obligatoires, prises en charge par la société et mentionnées ci-dessus, sont assises sur la rémunération du Gérant, en ce compris le cas échéant la part des dividendes entrant dans l'assiette des cotisations en application des articles L131-6 et L136-3 du Code de la sécurité sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

Les Co-gérants

Zone de signature

SARL A.C. NETT

Annexes Legales 25

Annexes Legales 25**SARL A.C. NETT****ANNEXE**

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**PREAMBULE**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025 dont le total est de 705 480,89 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 231 436,51 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

SARL A.C. NETT**SOMMAIRE**

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

- Avec comptes substitués

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Résultat des 5 derniers exercices

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Agencement des constructions	10 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 03 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**2 - CHANGEMENTS DE METHODE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	19 037		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	16 735		5 615
Autres install., agencements, aménagements	33 108		12 403
Matériel de transport	279 063		31 667
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 700		744
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	350 642		50 429
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	653		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	653		
TOTAL GENERAL	351 295		50 429

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				19 037
Install. générales, agencements, constructions			19 037	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			22 350	22 350
Autres install., agencements, aménagements			45 511	45 511
Matériel de transport		33 131	277 599	277 599
Matériel de bureau, informatique, mobilier			3 444	3 444
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		33 131	367 941	367 941
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			653	653
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			653	653
TOTAL GENERAL		33 131	368 593	368 593

SARL A.C. NETT

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	7 698	1 262		8 960
Install. techniques, matériel et outill. industriels	7 872	4 393		12 265
Installations, agencements divers	17 511	3 775		21 286
Matériel de transport	123 702	36 053	30 193	129 561
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 000	637		2 638
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	158 783	46 121	30 193	174 710
TOTAL GENERAL	158 783	46 121	30 193	174 710

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	1 262				
Install. tech., matériel, outill. industriels	4 393				
Installations, agencements divers	3 775				
Matériel de transport	36 053				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	637				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	46 121				
TOTAL GENERAL	46 121				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**5 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	115 098	115 098	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	238	238	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	3 964	3 964	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	81 333	81 333	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	9 049	9 049	
TOTAL GENERAL	209 681	209 681	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	34 052	34 052		
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 100	27 100		
Personnel et comptes rattachés	27 941	27 941		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 590	38 590		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	29 624	29 624		
- T.V.A.	13 624	13 624		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	807	807		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 668	8 668		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	180 407	180 407		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 185			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	8 668			

SARL A.C. NETT**ANNEXE**

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**6 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)****6.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	1 893
TOTAL	1 893

6.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 106
Dettes fiscales et sociales	38 103
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	44 208

6.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	9 049	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	9 049	

Commentaires:

6.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	770	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	770	10,00

Commentaires:

SARL A.C. NETT

ANNEXE

Période du 01/09/2024 au 31/08/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes <u>Durée de l'exercice</u>	31/08/2025 12 mois	31/08/2024 12 mois	31/08/2023 12 mois	31/08/2022 12 mois	31/08/2021 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	7 970	7 970	7 970	7 970	7 700
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 187 109	1 073 844	831 635	739 980	900 398
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	353 978	287 747	195 077	12 955	158 224
c) Impôt sur les bénéfices	76 421	62 396	42 977		31 828
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	277 557	225 351	152 100	12 955	126 396
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	231 437	188 285	168 283	-21 458	87 921
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	517 175	454 199	349 516	412 933	415 006
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	80 850	64 367	60 165	148 170	140 515

Observations complémentaires

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	19 037	8 960	10 076	11 338	- 1 262
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 350	12 265	10 085	8 864	1 221
Autres immobilisations corporelles	326 554	153 485	173 069	171 657	1 412
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	653		653	653	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	368 593	174 710	193 883	192 512	1 371
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	7 008		7 008	6 174	834
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	115 098		115 098	71 095	44 003
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	238		238	9 000	- 8 762
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 964		3 964	1 964	2 000
. Autres	81 333		81 333	112 167	- 30 834
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	294 909		294 909	213 748	81 161
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	9 049		9 049	7 742	1 307
TOTAL (II)	511 598		511 598	421 890	89 708
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	880 191	174 710	705 481	614 402	91 079

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 970)	7 970	7 970	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 404	7 404	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	797	797	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	277 467	198 182	79 285
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	231 437	188 285	43 152
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	525 074	402 638	122 436
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	34 052	79 237	- 45 185
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	8 668	6 360	2 308
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 100	17 438	9 662
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	27 941	33 452	- 5 511
. Organismes sociaux	38 590	42 027	- 3 437
. Etat, impôts sur les bénéfices	29 624	30 164	- 540
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	13 624	2 354	11 270
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	807	732	75
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	180 407	211 765	- 31 358
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	705 481	614 402	91 079